

SALARIE-E-S DU NETTOYAGE EN LUTTE DES GREVES A REPETITION POUR FAIRE RESPECTER LE DROIT DU TRAVAIL SUR LES CENTRES DES FINANCES PUBLIQUES !



Dans le secteur du Nettoyage, les salarié-es subissent :

- des temps partiels imposés, souvent tôt le matin et tard le soir
- le paiement tardif de leur salaire après le 6 du mois suivant
- une absence de progression de carrière (les salariés sont bloqués à l'échelon AS1 de la grille la plus basse de la convention collective), une absence de formation (ni alphabétisation prioritaire dans la profession, ni aucune autre pour évolution de carrière)
- l'absence de subrogation à la sécurité sociale (la subrogation permet l'avance des indemnités journalières de maladie par le patron qui ensuite se fait rembourser par la sécurité sociale)
- des charges de travail excessives

et, surtout, les salarié-es du nettoyage subissent le mépris des réglementations de la part de leurs employeurs lorsque celles-ci octroient un droit en faveur des salariés.

A PARIS

Depuis longtemps, à l'occasion de changements de société suite à appel d'offres ou en fonctionnement courant, de nombreux problèmes ont été constatés : révision à la baisse des droits et des salaires, alors que la convention collective de la propreté prévoit, en cas de transfert, le maintien de la rémunération et du contrat du salarié dans toutes ses clauses, licenciements abusifs, charges de travail excessives.

A Paris, des grèves ont eu lieu en 2011 (2 semaines), 2012 (10 jours), 2015 (2 mois) notamment. Ces grèves ont été soutenues activement par la CGT Finances Publiques Paris, qui a participé à la rédaction d'un guide des droits des salariés de la Propreté en lien avec l'UD CGT Paris.

Des audiences à la DRFIP ont été obtenues en intersyndicale en 2012 et 2015 pour alerter notre Direction sur toutes les anomalies constatées.

Des rassemblements de soutien, des pétitions (avec Solidaires et FO), des collectes ont permis aux salarié-e-s du nettoyage en lutte de gagner certaines avancées (suppression de la clause de mobilité qui permet à un patron d'envoyer ses salarié-e-s là où ils veut, transformation d'emplois CDD en CDI), mais aussi de faire respecter le droit du travail (paiement de toutes les heures effectuées, remboursement du pass navigo, nouveaux contrats avec 16h de travail...).

Chacune des grèves s'est terminée par la signature d'un protocole de fin de conflit dans lesquels les salariés ont vu une partie plus ou moins importante de leurs revendications satisfaite (prime mensuelle de 15€ en 2011 attribuée aux grévistes et 1 embauche en CDI, passage de 2h30 à 3h quotidienne des grévistes 1 embauche en CDI en 2012, suppression de la clause de mobilité pour les salariés sur les sites des finances, une embauche en CDI et des passages pour certains à des temps partiel de 16h (minimum légal) en 2015.

2017 : les problèmes s'aggravent ! Les salarié-e-s ne sont pas des esclaves !

Depuis le 1er janvier 2017, pour les prestations de nettoyage dans les centres des Finances Publiques parisiens et suite à un appel d'offres, l'UGAP a choisi INCUB ETHIC pour remplacer TFN,

Cette entreprise a fait appel à des sous-traitants : NOVASOL, VDS et ISS qui se partagent le marché parisien. Ces sociétés veulent réduire la masse salariale afin d'augmenter leur marge de profit.

Une grève de 18 jours en mars a été nécessaire à NOVASOL sur le centre des Finances Publiques du 11ème arrondissement et a pu gagner la réintégration d'une salariée et le respect de la réglementation du travail pour tous les salariés de l'équipe (paye et contrats). Un protocole de fin de conflit a été signé.

Depuis le mardi 25 avril, l'équipe de ménage du centre des Finances Publiques 11-13 rue de la Banque est en grève cette fois à VDS pour :

- la réintégration de M. KONATEH congédié après 18 ans de travail sur le site et après 10 jours de reprise suite à un congé
- le maintien des rémunérations antérieures, baissées de 600 à 480 € pour 2 salariées et baisse annoncée pour un 3ème

et quelques autres revendications.

Les sociétés sous-traitantes sont à l'offensive partout pour diminuer le temps de travail de nombreux salariés, pour se débarrasser de certains d'entre eux, pour ne plus remplacer les absences, pour ne plus payer les jours de fermeture des locaux des Finances Publiques à l'occasion de « ponts naturels », pour essayer de ne pas rembourser le pass navigo ou le plus tard possible.

Des avertissements sont envoyés pour intimider certains salariés.

Les charges de travail sont de plus en plus insupportables : de 1400 m² à nettoyer en moyenne par salarié-e et par jour, les pratiques actuelles si elles aboutissaient feraient monter la charge à près de 2000 m². Mais, selon le patron de VDS, 1400 m² par salarié-e, c'est confortable !

L'administration des Finances Publiques ne doit pas tolérer de telles pratiques dans ses murs !

Notre administration se réfugie derrière le fait que ce n'est pas elle directement qui passe le marché mais l'UGAP, et sur sa méconnaissance du droit du travail pour ne pas intervenir, ou bien a minima, à l'occasion de conflits.

L'UGAP, organisme qui passe les marchés avec les entreprises de propreté pour le compte des administrations et des collectivités locales ne doit pas ignorer cette situation pour laquelle elle est interpellée au nom de la non-ingérence dans les affaires des sociétés prestataires.

SOUTIEN AUX GREVISTES JUSQU'A LA VICTOIRE !

Pour soutenir financièrement les grévistes :

chèques à l'ordre de solidarité grévistes CGT à adresser à
CGT Finances Publiques Paris 6 Rue St Hyacinthe 75001 Paris.

22-06-2017